

Conditions d'utilisation

ID du document : TOU-01

Approuvé le 2022-03-21

Approuvé par le Conseil consultatif et directeur sur la cybersécurité (CCDC)

La plateforme nationale de calcul informatique de pointe est offerte aux chercheuses et chercheurs canadiens par la Fédération de l'Alliance, un partenariat entre l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), les organisations régionales qui desservent l'infrastructure de recherche numérique (IRN) (Groupe de l'IRN de la C.-B., IRN des Prairies, [Compute Ontario](#), [Calcul Québec](#) et [ACENET](#)) et la plupart des établissements académiques à travers le Canada. Ensemble, les organisations partenaires mettent une infrastructure et des services de calcul informatique de pointe à la disposition d'une grande variété de champs de recherche allant de la virologie à l'astrophysique, en passant par l'analyse littéraire.

Définitions

- **Titulaire de compte** : Toute personne qui détient un compte CCDB avec l'Alliance.
- **Fédération de l'Alliance** : Partenariat entre l'Alliance, les organisations régionales qui desservent l'IRN (Groupe de l'IRN de la C.-B., IRN des Prairies, [Compute Ontario](#), [Calcul Québec](#) et [ACENET](#)) et plusieurs établissements académiques à travers le Canada.

1. Accès aux ressources

- 1.1 Toute utilisation des Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance sera conforme aux *Politiques et normes de cybersécurité* énoncées sur <https://alliancecan.ca/fr/politiques>. Prenez note que ces politiques et normes peuvent être modifiées en tout temps.
- 1.2 Vous n'accéderez ou ne tenterez jamais d'accéder aux Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance (ou aux autres données des utilisateurs des Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance), autres que les ressources et les données dont l'accès vous a été autorisé.
- 1.3 Vous vous conformerez en tout temps aux politiques, protocoles ou exigences en vigueur dans les établissements auxquels vous êtes affiliée ou affilié, par exemple aux politiques d'utilisation acceptable. En cas de conflit entre les présentes conditions d'utilisation et les politiques des établissements auxquels vous êtes affiliée ou affilié, vous devez en informer¹ la Fédération de l'Alliance et vous conformer à toute exigence

¹ Faites parvenir un courriel à support@tech.alliancecan.ca ou contactez l'organisme local qui représente

imposée par celle-ci.

- 1.4 Vous ne permettrez à aucune autre personne d'utiliser votre compte pour accéder aux Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance. Si d'autres personnes ont besoin d'y accéder dans le cadre de vos recherches, ces personnes devront obtenir leur propre compte.
- 1.5 Toute information d'identification de la Fédération de l'Alliance et toute information utilisée pour l'authentification sont confidentielles et vous êtes responsable de leur sécurité.
- 1.6 Vous fournirez et garderez à jour les informations relatives à votre compte CCDB sur <https://ccdb.alliancecan.ca/>.

2. Exigences en matière de conduite

- 2.1 Vous êtes responsable des activités associées à votre compte et de l'utilisation des ressources qui vous sont attribuées.
- 2.2 Il vous incombe de comprendre et de respecter toutes les politiques, exigences, lois ou réglementations en matière de protection des renseignements personnels, de confidentialité et d'utilisation acceptable qui s'appliquent à vos recherches et à vos données. Cela inclut, par exemple, toute loi provinciale sur la protection de la vie privée ou toute exigence du conseil d'éthique concernant les données que vous stockez sur les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance.
- 2.3 En cas de corruption de votre compte ou de détection d'une activité suspecte liée aux ressources qui vous sont attribuées, vous acceptez de collaborer avec le personnel de la Fédération de l'Alliance et avec tout établissement auquel vous êtes affiliée ou affilié pour résoudre le problème.
- 2.4 À aucun moment vous n'utiliserez les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance pour une activité qui contrevient aux lois ou aux règlements en vigueur. Il vous incombe de connaître toutes les lois et tous les règlements qui peuvent s'appliquer.
- 2.5 Vous convenez que si vous faites l'objet d'une enquête ou êtes jugé responsable d'une infraction à la législation canadienne ou à toute autre loi applicable, la Fédération de l'Alliance n'est en aucun cas responsable de ces infractions ou des sanctions qui seraient encourues. Si quelqu'un tente de

la Fédération de l'Alliance.

rendre la Fédération de l'Alliance responsable de quoi que ce soit en rapport avec vos recherches ou votre utilisation des Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance, vous acceptez de collaborer avec la Fédération de l'Alliance pour régler le problème.

- 2.6 Vous devez immédiatement informer² la Fédération de l'Alliance si vous avez connaissance d'un accès ou d'une utilisation non autorisée des données ou des Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance, ou de tout événement susceptible d'affecter la sécurité ou la confidentialité des informations de la Fédération de l'Alliance.
- 2.7 Vous devez faire le renouvellement annuel de votre compte pour conserver l'accès aux ressources qui vous sont attribuées.
- 2.8 La Fédération de l'Alliance se réserve le droit de définir l'usage abusif des ressources et de prendre les mesures appropriées le cas échéant. Par exemple, la Fédération de l'Alliance a le droit de surveiller l'utilisation de ses systèmes, de désactiver un compte ou de bloquer l'accès aux Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance.

3. Utilisation des ressources

- 3.1 Les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance seront utilisés uniquement à des fins de recherche en milieu académique et sous la direction d'un des rôles de chercheuse principale ou d'un chercheur principal décrits dans <https://alliancecan.ca/fr/services/calcul-informatique-de-pointe/gestion-de-compte/roles-pour-accéder-aux-ressources-et-services-de-la-fédération>
- 3.2 Vous n'utiliserez pas les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance dans une situation où une défaillance ou une erreur liée à leur utilisation pourrait entraîner la mort ou une blessure grave d'une personne ou d'un animal, ou des dommages physiques ou environnementaux graves.
- 3.3 Vous n'introduirez pas de logiciel dans les Systèmes de la Fédération de l'Alliance qui serait susceptible d'endommager, d'interférer ou de stocker l'état d'un système, d'un programme ou de données en dehors des ressources qui vous sont attribuées. La Fédération de l'Alliance se réserve le droit d'identifier, de mettre en quarantaine ou de supprimer tout logiciel de ce type, ainsi que toute donnée connexe.
- 3.4 Vous ne tenterez pas de sonder, d'analyser, de pénétrer ou de tester la vulnérabilité des Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance, ni de sonder, d'analyser, de pénétrer ou de tester tout service ou système externe.

² Faites parvenir un courriel à support@tech.alliancecan.ca ou contactez l'organisme local qui représente la Fédération de l'Alliance.

- 3.5 Vous ne tenterez pas d'accéder à des données ou d'intercepter des données qui ne sont pas destinées à vous-même ou aux ressources qui vous sont attribuées.
- 3.6 Vous n'enverrez pas ou ne contribuerez pas à l'envoi de communications en masse non sollicitées.
- 3.7 Vous n'utiliserez aucune application sans posséder une licence valide et appropriée.
- 3.8 Vous n'utiliserez aucun service logiciel susceptible d'outrepasser l'authentification ou l'application des politiques de la Fédération de l'Alliance.
- 3.9 Vous n'utiliserez aucun logiciel ou service permettant un accès non protégé aux ressources partagées dans les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance.
- 3.10 Vous n'utiliserez pas sciemment les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance d'une manière qui entrave ou empêche d'autres personnes d'utiliser les ressources auxquelles elles ont été autorisées à accéder.
- 3.11 Vous utiliserez de manière efficace les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance.

4. Reconnaissance et rapports

- 4.1 Dans toute publication ou communication liée à votre utilisation des ressources de la Fédération de l'Alliance, vous acceptez, lorsque cela est possible et approprié, de faire mention de la contribution de la Fédération de l'Alliance, comme le prévoit la [Politique de reconnaissance de l'Alliance](#).

5. Révocation

- 5.1 Le non-respect des présentes conditions d'utilisation peut entraîner la révocation de vos privilèges d'accès, ainsi qu'une action en justice contre vous ou votre établissement.
- 5.2 En cas de révocation de vos privilèges d'accès ou de la fin de la période d'accès qui vous est attribuée, la Fédération de l'Alliance archivera ou conservera vos données pendant une période d'un an. Les données temporaires³ ne seront pas conservées et pourront être supprimées à tout moment. Après un an, si aucune action n'a été entreprise pour réactiver votre compte, la Fédération de l'Alliance se réserve le droit de supprimer définitivement toutes vos données.

³ Les données temporaires comprennent toute information stockée sur un dispositif qui n'est pas destiné à la conservation des données (par exemple, la mémoire banalisée, l'allocation temporaire d'espace sur disque, les caches, etc.)

6. Prestation de services

- 6.1 La Fédération de l'Alliance se réserve le droit de déplacer les données stockées dans les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance et qui sont inactives depuis au moins un an, afin de gérer et d'améliorer la performance globale.
- 6.2 La Fédération de l'Alliance se réserve le droit de demander tout document démontrant qu'une autorisation appropriée a été obtenue pour utiliser les Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance.
- 6.3 La Fédération de l'Alliance se réserve le droit de vérifier et de surveiller l'utilisation, la performance et l'état de la sécurité des Systèmes et services de la Fédération de l'Alliance, afin d'en gérer la stabilité, l'intégrité, l'accessibilité et la confidentialité.
- 6.4 Pour maintenir la performance globale, la Fédération de l'Alliance se réserve le droit de gérer la charge de ses systèmes. Cela peut inclure la désactivation d'ouvertures de session ou la suppression de tâches sans préavis.